

**DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE  
COMMUNE DE SCIONZIER**

**REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE  
ARRÊTÉ N°AMV2022\_234**

**Objet : Arrêté de stationnement**

Le Maire de Scionzier,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2211-1, L.2212-2, L.2212-5, L.2213-1, L.2213-6,

VU le Code de la Route

VU la demande présentée par la SAS L'OUTILLAGE DE SAINT-ETIENNE en date du 9 novembre 2022.

CONSIDERANT qu'il y a lieu de réserver 7 places de stationnement pour l'installation d'un semi-remorque (magasin),  
Place du 18 Août 1944.

**ARRÊTE**

**ARTICLE 1** : Pour raisons de sécurité, le stationnement sera réservé sur 7 places de parking pour permettre l'installation et le stationnement du semi-remorque de l'OUTILLAGE DE SAINT-ETIENNE, sur la Place du 18 Août 1944 le **Lundi 13 Février 2023 de 15h30 à 18h00**.

**ARTICLE 2** : La signalisation règlementaire sera mise en place par le demandeur.

**ARTICLE 3** : L'accès des véhicules de sécurité devra être maintenu en permanence.

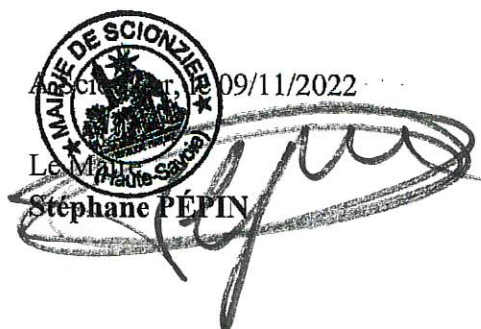
**ARTICLE 4** : Monsieur le Directeur Général des services est chargé de l'application du présent arrêté dont ampliation sera adressée aux services de Gendarmerie, Pompiers, Police Municipale et à Monsieur le directeur des Services Techniques Municipaux.

Le Maire de Scionzier certifie que le présent arrêté a été affiché et publié au Recueil des Actes Administratifs de la Mairie.

Pour extrait conforme au  
registre des arrêtés  
Scionzier, le  
Le Maire,



A circular official stamp of the Municipality of Scionzier is partially visible, overlaid by a large, dark ink signature.



A circular official stamp of the Municipality of Scionzier is visible, with the date 09/11/2022 and the name Stéphane PÉPIN printed below it. A large, dark ink signature is written over the stamp.